



Prix 400 F Cfa
N° 2800

Mardi 30 octobre 2018

Directeur de la publication
Haman Mana

lejourquotidien@yahoo.fr

http://lequotidienlejour.com
Tél.: 222 04 01 85

le jour

faire savoir, faire voir, faire parler, faire comprendre

Le Mrc inquiet pour 18 militants interpellés par la police

- Ils ont été arrêtés dimanche dernier lors d'une manifestation contre le "hold-up électoral" devant la cathédrale de Yaoundé.
- Les avocats du parti, incertains sur le lieu de détention. P. 3

Diplomatie

Pourquoi Emmanuel Macron félicite Paul Biya



P. 2

Football

Un nouveau Sg à la Fécafoot



P. 9

Ouest

Ambiance post-électorale à Baham

P. 2

Emmanuel Macron félicite Paul Biya

Présidentielle 2018. Le président français appelle aussi son homologue camerounais à progresser vers un règlement politique de la crise anglophone.



Le président français s'enthousiasme du verdict des urnes proclamé par le Conseil constitutionnel au terme de l'élection présidentielle du 7 octobre dernier : "A l'occasion de votre réélection à la présidence de la République, j'ai le plaisir de vous adresser toutes mes félicitations", écrit Emmanuel Macron dans une lettre adressée à son homologue camerounais vendredi dernier. M. Macron hisse au sommet des défis qui interpellent ce nouveau septennat, la question de la jeunesse camerounaise : "Je sais les défis auxquels votre pays est confronté. Je forme le vœu que le renouvellement dans la continuité que vous saurez engager réponde aux aspirations de la jeunesse du Cameroun à plus de responsabilités. Soyez assuré du soutien de la France pour appuyer ses projets et à vous accompagner dans les initiatives et réformes que vous entreprendrez pour l'y aider."

La France restera engagée, promet Emmanuel Macron, aux côtés du Cameroun dans sa lutte contre le groupe terroriste Boko Haram. "Elle continuera aussi, s'engage-t-il, à soutenir vos efforts en faveur du développement économique et social des zones affectées par ce fléau." Au sujet des régions anglophones, le président français indique que son pays est prêt à apporter son appui aux initiatives prises par Paul Biya pour progresser vers un règlement politique de la crise qui y sévit : "Je forme le vœu que de telles initiatives prennent corps au plus vite", exhorte M. Macron "car, poursuit-il, l'aggravation continue de la situation dans ces régions est une préoccupation profonde pour la France et l'ensemble des partenaires extérieurs du Cameroun."

Les félicitations d'Emmanuel Macron font logiquement suite aux vœux de réussite du Quai d'Orsay (ministère français des

Affaires étrangères) adressés quelques jours auparavant à Paul Biya. Des vœux qui ont fait dire à Marie-Emmanuelle Pommerolle, maîtresse de conférences en science politique à l'université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, dans une tribune publiée le 24 octobre dernier dans Le Monde Afrique, que la diplomatie française soutient les intérêts "d'une élite prédatrice". Elle relevait une continuité non démentie dans la politique camerounaise de la France : "Car derrière l'affichage, disait-elle, les pratiques diplomatiques et leurs effets restent identiques : le message envoyé au président Biya est un modèle du genre. Quand le département d'Etat américain dit avoir « constaté un certain nombre d'irrégularités avant, pendant et après les élections du 7 octobre », le Quai d'Orsay omet de mentionner l'étendue inédite des contestations légales des résultats du scrutin", s'étonnait l'intellectuelle.

Les félicitations d'Emmanuel Macron à Paul Biya ont été signées au lendemain de l'annonce du plan de résistance au "hold-up électoral" lancé jeudi dernier par le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (Mrc) dont le candidat à l'élection présidentielle, Maurice Kamto, revendique toujours la victoire.

Claude Tadjon

Eloundou Barnabé : parcours du député disparu

Nécrologie. L'élu Rdpc, originaire d'Okola, est décédé dimanche dernier au Centre hospitalier de la Cnps, à 62 ans.

La Lekie-Ouest dans la région du Centre n'a plus de député. Barnabé Eloundou, l'élu de cette circonscription électorale, n'arborera plus son écharpe. Nos sources familiales indiquent que le parlementaire atteint d'une « embolie pulmonaire », a été transporté d'urgence samedi dernier, à l'hôpital de la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps) à Yaoundé où il a rendu l'âme. Originaire d'Okola, un arrondissement du département de la Lekie, il meurt à 62 ans, après une riche carrière parlementaire et administrative. Inspecteur principal des régies financières de formation, l'honorable Barnabé Eloundou siégeait au sein de la Commission de la production parlementaire à l'hémicycle de Ngoa-Ekelle. L'ancien cadre supérieur du Minefi, Minat, Minante, Minader, de délégation générale à la sûreté nationale était également membre du Conseil supérieur de la magistrature. Après le dernier conclave présidé par le chef de l'Etat le 7 juin 2017, il confiait dans nos colonnes que « le Conseil supérieur de la magistrature n'est pas un organe politique. C'est un organe constitutionnel qui assiste le président de la République dans la gestion du pouvoir judiciaire ».

Le député Rdpc qui a siégé pour la première fois dans ce Conseil en décembre 2014 estimait que les magistrats atteints par la limite d'âge ont été mis à la retraite pour des raisons techniques. « Leur permettre de



bien comprendre les décisions rendues par les juridictions inférieures. Il se trouve qu'en magistrature, vous ne pouvez pas connaître une décision rendue par un magistrat plus gradé que vous. Un certain nombre de magistrats ont été mis à la retraite et d'autres promus pour permettre une bonne fonctionnalité des juridictions. Vous savez, en matière de couverture territoriale des juridictions, lorsque vous avez bougé dans une juridiction, cela crée des conséquences sur toute l'étendue du territoire national », affirmait-il.

Fervent militant du Rdpc dans sa localité, cet homme po-

litique affable et assez réservé s'est illustré pendant la dernière campagne présidentielle dans la Lekie. Il laisse une famille éplorée et une riche carrière dans l'administration camerounaise. Sa dépouille a été transférée à l'hôpital général de Yaoundé. C'est depuis les législatives de septembre 2013 qu'il siège à l'Assemblée nationale. Il remplaçait ainsi Gabriel Koah Songo. Dans sa Lekie natale, il s'est imposé par des campagnes de santé et à travers le projet «Un militant, une caçoyère».

JPN

Le village Baham divisé en deux camps opposés

Ouest. Le roi Max Pokam II est avec les supporters de la victoire de Paul Biya ; et il y a les pros Maurice Kamto.



Max Pokam,



Maurice Kamto

Baham, l'autorité traditionnelle est loin d'être honorée par les siens depuis le début du processus de l'élection présidentielle. Le roi Max Pokam II est désormais impopulaire au sein de son peuple. Il est vomi dans les véhicules de transport en commun, dans les garages, dans les bars. En groupe sur un coin de rue, les individus ne cessent de lyncher le monarque après la proclamation des résultats de la présidentielle du 7 octobre dernier.

Si le peuple continue de vaquer à leurs occupations quotidiennes, il ne manque pas

d'évoquer le rôle du roi dans ce « rendez-vous manqué » du changement à la tête du pays. Pour les populations, le chef a sacrifié son fils au profit de la politique, au mépris des valeurs traditionnelles. « Le roi a sacrifié Maurice Kamto et son village avec. S'il avait compris que le choix de son élite comme président de la troisième république était primordiale pour la Nation et plus pour son groupement et lui-même, il ne serait pas à la manœuvre des frustrations orchestrées lors du processus électoral dans cet arrondissement. Malgré son positionnement

en faveur de Paul Biya, il se devait de penser à l'avenir de son groupement que de le vendre politiquement », regrette un habitant du quartier Hiala-Baham, qui parle sous anonymat.

A la chefferie supérieur Baham, le roi mène ses activités comme il en a l'habitude. Il est 10h12 ce lundi, 29 octobre, lorsqu'il s'installe à la grande cour de la chefferie afin d'accueillir les doléances de son peuple. Même s'il n'a pas voulu s'exprimer de manière officielle, le monarque n'a pas manqué de préciser que la situation sécuritaire n'inquiète plus personne au sein de son groupement. « Je ne fais plus de déclaration. Mes précédents propos ont été mal interprétés », a-t-il précisé.

Il faut signaler que certaines indiscretions l'ont annoncé en refuge à Batié, la semaine dernière. Au domicile de Maurice Kamto, situé au quartier Lagweu, à l'observation, il semble moins visité. Selon notre source, il n'y a pas encore fait un tour après l'élection. Interrogé sur une certaine pratique de fétichisme dans ce domicile, notre interlocuteur dira qu'il s'agit juste des « histoires » de nature à ternir son image. Toutefois, les Baham redoutent déjà l'avenir du village fractionné en pro Kamto et en pro Pokam.

Aurélien Kanouo

Le changement climatique préoccupe toujours

Environnement. Les pays des régions Afrique Centrale et de l'Ouest sont en conclave depuis hier à Yaoundé afin de trouver des solutions.



« Si nous ne faisons pas d'effort pour arrêter le changement climatique, notre survie est menacée ». Cette sonnette d'alarme est de Hélé Pierre, le ministre camerounais de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable. C'était hier, 29 octobre, à l'occasion de l'ouverture de l'atelier international pour les pays de l'Afrique Centrale, du Nord et de l'Ouest, sur les rapports nationaux sur les changements climatiques, la gestion des projets d'élaboration des communications natio-

nales et le développement d'un réseau régional.

Après la Cop 21 à Paris, des pays ont pris des engagements visant à réduire les gaz à effet de serre. Il existe d'ailleurs des dispositions qui invitent les pays faisant partie de cette initiative de produire des rapports afin de renseigner sur les efforts fournis sur le plan interne. Le Cameroun s'était d'ailleurs engagé à réduire de 32% les gaz à effet de serre d'ici 2035. « C'est un engagement ambitieux que nous entendons mettre en œuvre. Sur le terrain, nous avons déjà sortis 38 antennes

de projets qui nous aideront de réduire les gaz à effet de serre d'ici 2035 », confie le ministre Hélé Pierre. En gros, l'objectif de cet atelier qui ira jusqu'au 1er novembre est de « définir un cadre consensuel sur les mesures qui peuvent être mises sur pied par chaque pays afin de lutter convenablement contre le changement climatique », renseigne Stanford Mwaka-sonda, responsable au Programme des Nations unies pour l'environnement. Chaque pays produira un rapport dans ce sens et partagera son expérience avec les autres.

Le Mrc recherche ses militants

Manifestations à la Cathédrale de Yaoundé. Rendus hier à la Drpj, les avocats du parti n'ont pas pu rencontrer les 18 personnes interpellées dimanche matin.



Ce 29 octobre 2018, les locaux de la Division régionale de la police judiciaire à Yaoundé connaissent une ambiance normale, malgré le dispositif sécuritaire renforcé depuis quelques jours autour de ce bâtiment. L'on peut apercevoir sur les lieux Me Emmanuel Simh, l'un des avocats des militants du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (Mrc), interpellés dimanche dernier. L'avocat est venu s'enquérir de la situation de ses 18 camarades interpellés depuis dimanche et conduits à la Division régionale de la police judiciaire.

Ces personnes ont manifesté devant la cathédrale Notre dame des victoires de Yaoundé très tôt dans la matinée après avoir pris part à la messe. « Je suis arrivé ici depuis 11h jusqu'à 17h je n'ai pas encore vu mes camarades. Le chef de la Division régionale de la police judiciaire n'est pas dans son bureau je suis obligé de l'attendre. Les personnes arrêtées prenaient part à une manifestation pour dénoncer ce qu'ils considèrent depuis la publication des résultats de la présidentielle du 7 octobre, comme un » hold-up électoral ».

Dans un communiqué rendu public hier, le parti de Maurice Kamto parle d'une « alerte sur les violations massives et aggravées des droits de Camerounais qui dénoncent le hold-up électoral ». Dans ce communiqué, le Mrc fait savoir que la présence des avocats hier à la Drpj avait pour but : de savoir leur lieu de détention, de prendre connaissance de la plainte déposée par l'archevêque de Yaoundé contre les manifestants, et d'être informés des charges retenues contre ces « chrétiens qui réclamaient la vérité sur le scrutin devant un

lieu où on prêche la paix à travers la vérité ».

Le Mrc précise dans son communiqué que toutes démarches entreprises depuis hier par les avocats pour entrer en contact des personnes détenues à la Drpj n'ont pas abouti. « Le régime utilise la faim et la soif pour terroriser ces jeunes chrétiens épris de paix ». Après cette manifestation survenue dimanche dernier à la Cathédrale, l'archevêque de Yaoundé Mgr Jean Mbarga a parlé d'une profanation que certains adeptes politiques ont fait subir à l'église catholique. Selon l'archevêque, l'Eglise ne doit être mêlée aucunement à des manifestations politiques quelles qu'elles soient. Elle ne doit non plus servir, selon l'archevêque, de base, d'instrument ou de relais d'une militance politique quelconque.

Jusqu'à hier à 20h, les avocats du Mrc n'avaient pas pu rencontrer les militants interpellés. Joint hier soir au téléphone, Me Simh a affirmé : « Je suis allé voir le procureur général pour lui dire que nous ne savons pas où nos camarades se trouvent actuellement. Il a promis d'appeler le chef de la Division régionale de la police judiciaire pour avoir leurs nouvelles. Le procureur général a pris l'engagement de me rappeler après pour me donner de leurs nouvelles. »

P.N.

Pas d'hommage académique pour Eboussi Obsèques. De nombreuses figures du monde intellectuel ont porté aux limbes le brillant philosophe à Yorro, son village natal dans le Mbam.



Peu après 15h le samedi, 27 octobre 2018, la terre de Yorro s'est refermée sur le corps sans vie de Fabien Eboussi Boulaga, mort le 13 octobre, à l'âge de 84 ans. Des élites du Mbam comme James Onobiono, Anong Adibime, des figures du monde intellectuel dont certaines sont venues d'Afrique, d'Europe ou d'Amérique ... se sont mêlés à sa famille et ses amis pour lui dire un adieu émouvant dans ce petit village du Centre, situé à 5km du goudron mais où l'accès correspond à ce qu'il n'a cessé de regretter durant toute sa vie. Aussi anecdotique qu'il le soit, le camion qui transportait la logistique de deuil s'est embourbé la veille, suite à une pluie, retardant du même coup le démarrage des obsèques. « Eboussi dans notre langue signifie prophète », a expliqué le chef de village lors de sa prise de parole. Pour lui, Fabien Eboussi Boulaga malgré sa stature internationale fut « un patriarce social qui vivait proche de ses frères ». On lui doit comme héritage là-bas la traduction de la Bible en langue mala, la construction de l'Ecole catholique Saint Kisito, la construction du premier foyer communautaire de Yorro ainsi que l'initiation de premiers champs communautaires.

Par son fils, l'on a appris qu'il était quelqu'un d'assez solide, « qui travaillait beaucoup », mais surtout n'aimait pas être inutilement assisté. Ce qui justifie la modestie de ses conditions de vie malgré ses connaissances et son rayonnement. « Il restera notre lumière dans le ciel de la connaissance », a reconnu le Pr Ernest-Marie Mbonda, un de ses disciples venu du Canada. Dans son oraison funèbre, présenté au nom de la famille par Emmanuel Babissagana, l'on retiendra que sa vie reposait sur

cinq piliers : la simplicité, la vérité, la droiture, l'authenticité et la dignité. « Eboussi ne se gonflait pas d'orgueil, s'étonnait qu'on le prenne pour un savant, pour le plus grand penseur contemporain d'Afrique », a-t-il rappelé. Il faisait le contraire de la recommandation hégélienne : « primum vivere, deinde philosophari (vivre d'abord, philosopher ensuite) ». Autrement, « chez lui philosopher c'était une manière de vivre qu'il ne pouvait sacrifier à aucun prix ».

Il a pour cela provoqué, on le sait déjà, une double crise : une crise de la pensée et une crise de la foi. « C'est donc à travers ces deux crises, avec leurs hauts et leurs bas, que se réalise la quête d'authenticité qui marquera toute la vie d'Eboussi Boulaga. Penser et croire par et pour soi-même, pour notre autonomie et notre émancipation a été la ligne conductrice de toute l'œuvre d'Eboussi Boulaga. C'est à l'aune de ce projet d'abord personnel que s'éclaireront son œuvre, ses prises de positions théologiques, philosophiques et plus tard politiques. Il en a payé le prix, nous les savons. Si beaucoup se réclament de lui, en font leur maître à penser, je ne crois pas qu'ils soient nombreux à pouvoir faire de lui un modèle de vie, à pouvoir boire la coupe qu'il a bue », dira-t-il. Conséquence des courses, l'université dans laquelle il a écrit de belles pages de l'enseignement était aux abonnés absents. Il faut pourtant dire que venu de Kinshasa, en RD Congo, le directeur de la télévision nationale a rappelé le bien qu'il pensait du défunt. « Dans une interview qu'il m'avait donnée en 2014, il disait : le jour où le Congo s'éveille, l'Afrique renaîtra. Ou nous changeons ou nous disparaissions ».

F.K.

Menace sur des spectacles à l'étranger

Culture. Depuis le weekend dernier, des Camerounais vivant en Europe promettent de boycotter les spectacles annoncés de Coco Argentée, K-tino et autres artistes.



Ce 29 octobre 2018, l'artiste K-Tino réagit sur sa page officielle facebook en ces termes : « On m'appelle Nkou, le sel. Interdite pendant une dizaine d'année dans certains médias. Je suis devenue la femme du peuple ». Sa sortie fait suite à des graves menaces lancées par quelques Camerounais de la diaspora qui promettent de boycotter une série de spectacles qu'elle entend donnée en France dans les prochains. Toujours sa page facebook, on pouvait lire : « La diaspora du Cameroun, je me sens vraiment touchée suite à tout ce qui se passe sur la toile ou au pays depuis la période post-électorale. Vous n'avez pas le droit de nuire aux activités des autres », a-t-elle ajouté.

Toutes ces sorties partent du fait qu'un éventuel boycott des concerts des artistes ayant soutenu le parti au pouvoir lors d'un spectacle tenu le 6 octobre dernier à Yaoundé est annoncé. Le 6 octobre dernier, des nombreux artistes avaient pris part à un concert organisé par le président de la République à l'intention des jeunes. Coco Argentée et K-tino.

Monsieur Esso, le manager de l'artiste Coco argentée que nous avons contacté a affirmé : « C'est vrai que certains spectacles prévus en Amérique ont été annulés. Mais cette décision ne dépend pas de l'artiste. Coco argenté devait normalement avoir une tournée « Europe Amérique » du 3 novembre au 17 décembre 2018.

Mais cette tournée aura plutôt lieu du 3 novembre au 1er décembre ».

Cette menace de boycotter les spectacles des artistes camerounais à l'étranger n'a pas laissé indifférent Roméo Dika, le président du Syndicat camerounais des musiciens et membre de la Fédération internationale des musiciens. Il a condamné ces manœuvres, tout en regrettant que ces activistes soient en train de sortir du combat politique pour attaquer les professions des minorités comme ça en est le cas. « Nous, en tant qu'organisation syndicale, nous dénonçons ces travers d'autant plus que dans le cadre des élections présidentielles notre organisation syndicale a laissé la possibilité à

chaque artistes d'opérer son choix contrairement en 2011 et 2004 où nous avons appelé les artistes à voter pour un candidat. Dans le cadre de cette situation préoccupante, les artistes sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire le 20 novembre 2018, à 10h au palais des Congrès de Yaoundé », a-t-on lu dans un communiqué de Roméo Dika.

L'artiste Messi Ambroise s'est également exprimé son regret en ces termes : « C'est une catégorie de commerciaux qui sont au-devant de la scène, qui produisent des spectacles et musiciens qui estiment qu'il faut annuler les concerts. Les contrats de Coco Argentée ont été annulés c'est regrettable, nous devons promouvoir notre métier ».

Qu'à cela ne tienne, « Coco Argentée est encore au Cameroun, elle partira d'ici vendredi pour une tournée en Europe qui démarre le 3 novembre prochain en Allemagne », a déclaré son manager. La femme du peuple a terminé ses lettres par un coup de gueule : « J'ai ma liberté de choix et d'expression, je suis artiste tous mes week-ends sont pleins. Ceux qui croient vouloir me menacer ne sont pas encore nés. Mes vrais fans seront à mes concerts, la reine du bikutsi » a-t-elle signé.

Guillaume Aimée Mete

Deux morts à Amchide

Les populations de Amchide, L'arrondissement de Kolofata ont fait une macabre découverte vendredi dernier. Au soir, des combattants de Boko Haram venus du Nigeria ont fait une incursion en territoire camerounais. Ils se sont surtout attaqués à des ressortissants nigériens arrivés à Amchide dans la journée. Ils ont tués deux hommes vêtus de haillons et à l'allure hirsute comme le

sont souvent les combattants de la secte qui ont longtemps vécu en clandestinité et ne prennent pas soin de leur apparence. Les deux hommes tués avaient apparemment 25ans. Les assaillants ont également blessé deux femmes non identifiées. Ils ont ensuite pris la fuite vers le Nigeria à l'arrivée d'une patrouille d'intervention du Bir.

AS

Hommage à William Aurélien Eteki Mboumoua

Pr Marcelin Vounda Etoa*. 26 octobre 2016-26 octobre 2018 : il y a deux ans disparaissait William Aurélien Eteki Mboumoua, le père de l'institution scolaire et universitaire du Cameroun indépendants, l'un de nos Prométhées !

Introduction

Le Cameroun est régulièrement secoué de crises identitaires et communautaires qui s'expliquent en partie par l'absence de mythe fondateur de notre Etat. Chaque peuple a pourtant besoin de dire ses origines pour se sentir soudé par la même histoire et se croire un destin singulier. Les communautés humaines les plus homogènes ne le sont pas de façon « naturelle » ; avant de partager des valeurs et de les défendre, le cas échéant au prix de leur sang, elles partagent le même imaginaire et poursuivent le même rêve. Bien qu'il soit un récit imaginaire, le mythe des origines, le mythe fondateur est donc « vrai » parce que les communautés, les nations en ont besoin pour vivre, pour expliquer et justifier leur être au monde.

Prométhée est ainsi présenté dans la mythologie grecque comme le père de la modernité, lui qui, jugeant qu'il était indispensable que les hommes aient à leur disposition le feu pour utiliser au mieux les arts et les techniques, alla le voler aux dieux. Les figures de Vercingétorix et de Jeanne d'Arc symbolisent, en Hexagone, les qualités des Français dont la principale serait l'héroïsme. Aux USA, le mythe fondateur est celui de la fuite par les colons anglais d'un roi oppresseur vers une « terre promise » ; sur la base de ce mythe, l'extermination des amérindiens leur apparaissait donc légitime. Pour les besoins de la cause, la Suisse est allée jusqu'à s'inventer un mythe fondateur en empruntant son héros national, Guillaume Tell, à une œuvre littéraire de Schiller. Le Cameroun actuel a lui aussi ses mythes des origines et ses héros fondateurs. William Aurélien Eteki Mboumoua est l'un d'eux. Il est l'un de nos Prométhées, pour avoir été, au lendemain de l'indépendance, le « Ministre de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports, de la culture ». Notre pays lui doit d'avoir, au prix de sacrifices et de périls divers, arraché aux Colons le feu sacré de la science au profit de ses compatriotes. En effet, c'est grâce à lui et sur les fondements qu'il a posés que notre pays a accédé à la modernité, la maîtrise de la science, de la technique et des arts par l'institution de l'école.

Le parcours du fils Bonadibong est étonnement ressemblant à celui de Prométhée. Comme le personnage mythologique auprès d'Athéna, la déesse de la sagesse, tout commence pour Eteki Mboumoua par la formation. Comme Prométhée, puni par un Zeus de son acte téméraire, les actions de William Eteki Mboumoua lui valurent les représailles des Colons français, sans pour autant ébranler ses convictions ou le faire fléchir. Comme Prométhée dont le nom signifie « celui qui réfléchit avant d'agir », les actions du Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité africaine (1974-1978) furent d'autant efficaces qu'elles reposaient sur une réflexion profonde, consignée dans trois ouvrages parus aux éditions CLE de Yaoundé, respectivement en 1970, 1974 et 2009.

Voici donc l'histoire du Préfet des Régions du Nkam et de la Sanaga Maritime, du Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des sports et de la culture, du 1er Chancelier de l'université de Yaoundé, du Conseiller Spécial du Président de la République, du Ministre chargé de Mission auprès du

Président de la République, du Ministre des Affaires étrangères, du Membre du Conseil Exécutif de l'Unesco, du Président de la 15ème session de la Conférence Générale de l'Unesco... Voici l'histoire de William Aurélien Eteki Mboumoua, l'un de nos Prométhées !

I-Formé à bonne école, comme Prométhée auprès d'Athéna

Lors de la veillée funèbre organisée en sa mémoire le 24.11.16 à la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, le Général Pierre Semengue a salué le génie précoce d'Eteki Mboumoua qui fut major national au concours de bourse pour la France. Le jeune élève qui ira poursuivre ses études secondaires en Hexagone est donc, à 14 ans seulement, une légende nationale. Il poursuivra avec panache ses études secondaires jusqu'au Baccalauréat qu'il obtient en 1951.

Orienté vers la médecine pour ses études supérieures sur la base de ses notes de classe, le jeune étudiant choisira plutôt d'étudier le droit. La médecine n'étant pas une discipline contiguë au droit, le passage aisé de l'une à l'autre donne la mesure des capacités intellectuelles du jeune Eteki Mboumoua. Transfuge de la médecine, le jeune étudiant en droit donnait également, par son choix, la mesure de sa force de conviction, puisqu'il perdit le bénéfice de sa bourse française pour cause de changement de filière de formation. Cette vocation de juriste, poursuivie de façon déterminée, était sûrement motivée par le sens de la justice sociale qui, très tôt, l'habitait déjà. Signe du destin, après la perte de sa bourse d'étude, Eteki Mboumoua fut providentiellement adopté par un de ses enseignants dont la prodigalité compensa la perte de la bourse.

Brillamment reçu en 1953 au concours d'entrée à l'Ecole nationale d'Administration de la France d'Outre-mer, il en sortit trois ans plus tard auréolé de son diplôme de fin de formation, obtenu concomitamment avec une licence en droit et sciences politiques. Administrateur formé à bonne école, juriste ouvert à la science politique, homme de culture, notre Prométhée fut tout cela à la fois.

Aussi bien formé que Prométhée auprès d'Athéna, la déesse de la sagesse qui lui avait enseigné un ensemble de disciplines techniques et artistiques, W. A. Eteki Mboumoua, lorsqu'il décide de rentrer au Cameroun, au terme de ses études, est humainement et intellectuellement aguerri pour apporter sa contribution à l'invention d'un pays, le Cameroun, qui ne va pas tarder à accéder à la souveraineté. A aucun moment le diplôme d'« Administrateur de la France d'Outre-mer » dont il était auréolé n'avait suscité la moindre équivoque dans son esprit : fils du Cameroun il était, fils du Cameroun et jaloux de sa culture il resterait. L'appel du berceau résonnait en lui comme une urgente et impérieuse nécessité patriotique. « Il se posait pour moi, confesse-t-il, le devoir de rentrer dans mon pays et participer à l'éclosion d'une nation indépendante ».

II- Eteki Mboumoua et la domestication du « feu sacré » de la science et de la technique

Alors qu'il n'avait que 29 ans, William Aurélien Eteki Mboumoua fut nommé par le Président Amadou Ahidjo à la tête du « Ministre de l'E-



ducation nationale, de la jeunesse et des sports, de la culture ». Au regard de la nomenclature actuelle du gouvernement, il cumulait six ministères en un seul portefeuille : l'Education de base, les Enseignements secondaires, l'Enseignement supérieur, la Jeunesse et l'éducation civique, les Sports et l'éducation physique et le ministère des Arts et de la culture. Tout ce qui touchait à la formation intellectuelle de la jeunesse et à la construction de notre identité culturelle était donc de sa compétence et portera sa marque de fabrique. C'est sur les fondements qu'il a posés que les institutions de formation de la jeunesse camerounaise de la base au sommet et celles de promotion des arts et de la culture seront édifiées par la suite.

La forme originale du bilinguisme qu'il avait conçu pour « accompagner la démarche de consolidation et de concrétisation de l'unification au Cameroun » s'est depuis longtemps, malheureusement, gravement altérée. Tel qu'il l'avait envisagé, le bilinguisme français/anglais ne consistait ni en une juxtaposition de ces deux langues, ni en la supplantation de l'une par l'autre mais en leur jumelage harmonieux. Les lycées bilingues dont il est le concepteur devaient être les laboratoires d'expérimentation de cette pratique linguistique. Le Camerounais bilingue, tel qu'il l'avait imaginé, ne se contenterait donc pas de comprendre une des deux langues officielles et de pratiquer l'autre mais devait avoir la même aisance en français et en anglais. Ce sont les individus qui devaient être bilingues et non l'Etat comme cela semble être le cas en ce moment.

Visionnaire et infatigable ministre de l'éducation, il parcourait le pays malgré son enclavement qu'on peut imaginer à cette époque-là, présidant personnellement les cérémonies de distribution des prix. Pour lui, l'éducation, « considérée comme le cœur même du développement », devait être fondée sur les valeurs et la culture nationales. Pour lui, le développement n'était pas « unidimensionnellement économique et mimétisme infantile [de l'Occident mais] avant tout la possibilité pour une population, à travers une transformation de sa culture, de reprendre le contrôle de sa destinée ».

Après avoir mis en place un système d'enseignement secondaire viable, il se préoccupa immédiatement de l'enseignement supérieur - Il n'est pas banal de relever que malgré sa longue présence sur le sol camerounais, le Colonisateur

n'en avait pas envisagé le projet, au moins jusque-là. Sa vision était claire : « Conduire les plus méritants vers les études supérieures, vers l'université qui offre la possibilité d'acquiescer un jugement mûr, c'est la priorité suprême et fondamentale de l'Etat. D'où découle comme conséquence logique, que nous devons avoir à cœur d'instituer l'université ».

A la fois maître d'ouvrage, architecte et maître d'œuvre, William Aurélien Eteki Mboumoua est donc le père de l'institution universitaire au Cameroun. L'ouvrage biographique de Guy Ernest Sanga (W.E. Eteki Mboumoua, grand Commissaire de l'Etat et Diplomate, Douala, Editions Veritas, 2012) foisonne de détails sur les batailles titanesques au terme desquelles notre Prométhée obtint d'Amadou Ahidjo, le président de la République, l'autorisation de créer l'université fédérale du Cameroun. Eteki Mboumoua insista pour que cette université fût une institution originale plutôt que la pâle copie des universités françaises, comme le souhaitaient les responsables de la coopération française de l'époque ; notre Prométhée dut courageusement leur tenir tête pour faire prévaloir ses idées. C'est ainsi que furent créées les trois premières facultés (droit, lettres et sciences) par lesquelles fut inaugurée l'université fédérale du Cameroun en 1962. L'Ecole Normale Supérieure (ENS), le Centre Universitaire des Sciences de la Santé (CUSS) ainsi que l'embryon de l'ENSA sont également à mettre à son actif.

Mais comme Prométhée puni de sa témérité par Zeus - Il fut condamné à voir son foie mangé par l'aigle de Caucase -, les actions du futur membre du Conseil d'Administration du Fonds International pour la promotion de la culture de l'Unesco (1983) visant la domestication de la science et de la technique par les Camerounais lui valurent de redoutables représailles de la part des Colons qui, en 1968, obtinrent du président Amadou Ahidjo la sortie du gouvernement d'un ministre qui osait courageusement affirmer que « L'assistance technique est une justification de la décolonisation ». L'incident de trop, celui qui provoqua le courroux de Francis Huré, alors ambassadeur de France à Yaoundé, eut lieu en 1967 au Lycée Leclerc où, venu présider la cérémonie d'au revoir au proviseur Jean-Marie Bedoussac, le ministre Eteki Mboumoua, après avoir rappelé aux coopérants français le sérieux qui devait les caractériser pendant leur séjour professionnel au Cameroun, insista pour que l'enseignement des œuvres des penseurs africains fut intégré dans les programmes.

III- Comme Prométhée, la réflexion avant l'action

A la différence d'Epiméthée, « celui qui réfléchit après coup », le nom « Prométhée » signifie « celui qui réfléchit avant d'agir ». Dans un rapport adressé à sa hiérarchie et repris dans l'ouvrage biographique de Sanga, un évaluateur de l'UNESCO de notre système scolaire déclarait que « M. Eteki Mboumoua frappe par la justesse de ses vues et l'assurance de son jugement [...] ses vues sont saines », concluait le malgache Rakomotomalala. Quoi de plus normal pour ce technocrate doublé d'un intellectuel africain à l'esprit vif et à la culture encyclopédique, auteur de trois essais remarquables sur l'hu-

manisme et la culture. Parus chez le même éditeur, CLE (Centre de littérature évangélique) : Un certain humanisme, (1970) ; Démocratiser la culture (1974) et Le Pouvoir de l'humanité. Un certain humanisme, t.2 (2009) sont trois essais décomplexés, portés par un souffle vivifiant, qui revendiquent le droit de toutes les cultures et le droit de tous à la culture. Leur auteur y appelle de tous ses vœux l'instauration d'un humanisme universel que met à mal la civilisation actuelle caractérisée par la volonté de la Domination et l'accumulation compulsive de l'Avoir.

Publiés dans la prestigieuse collection « Point de vue » de CLE, les deux premiers essais du Camerounais côtoient ceux de brillants jeunes intellectuels africains d'alors : le Congolais Jean Pierre Makouta Mboukou, ses célèbres compatriotes, Marcien Towa, Jean Marc Ela, Ebénézer Njoh Mouelle et même celui d'un chef d'Etat en fonction, Julius Nyeréré de Tanzanie. La pensée de William Aurélien Eteki Mboumoua telle qu'elle est exprimée dans ces essais est caractérisée par cinq éléments structurants :

1- l'étendue de la culture sur laquelle elle repose. Il a lu tous les contempteurs idéologiques de sa race autant que ses défenseurs. Césaire, Fanon, Cheick Anta Diop, etc. lui sont familiers. Il connaît dans la nuance toutes les formes sous lesquelles la culture se décline : littérature, musique, peinture, sculpture, cinéma arts de la scène, etc.

2- sa profondeur archéologique. Quel que soit le concept qu'il analyse, le thème qu'il aborde, il en reconstitue le linéament pour élucider les formes modernes et contemporaines selon lesquels il s'exprime). A titre d'illustration, cherche-t-il les voies et moyens d'atteindre l'humanisme universel qu'il appelle de ses vœux, il commence par en inventorier de façon quasi exhaustive les formes historiques : assyro-babylonienne, perse ou caucasienne, grecque (spartiate et ionienne), méditerranéenne et égyptienne....

3- Son enracinement endogène et son militantisme lucide. S'il revendique pour l'Afrique le Droit de faire valoir ses cultures, il n'en est pas non plus un nostalgique forcené et aveugle. Une autocritique lucide et sans complaisance lui semble être le préalable à une revalorisation des cultures africaines. Lecteur de Fanon, il n'exclut pas que la recherche de la libération de l'oppression prenne la forme de la lutte armée.

4- Son avant-gardisme. Il entretient déjà avec le Dr Fulchignoni qu'il cite dans son essai de 1974 la place centrale que l'informatique et la cybernétique vont occuper dans la vie de « l'homme de demain ». Ses essais foisonnent aussi de projections sur les moyens d'adapter certains aspects de la culture africaine à la modernité.

5- Son humanisme. L'humanisme est le mot-clé de deux de ses trois essais. Sa réflexion sur ce thème a pour unique objet la recherche d'une forme universelle d'humanisme. Il s'agit d'un humanisme fondé sur un double socle : le socle du refus et celui de la culture de l'Être :

a- Le socle du refus. Philosophe, il affirme que les hommes, indépendamment de leurs races, de leurs valeurs, de leurs croyances, de leurs époques

et du point du globe où ils se trouvent ont les mêmes aspirations. Dès lors tout ce qui contrarie ces aspirations leur inspire un refus catégorique. Les cinq refus de l'Homme sont donc :

- a.1- le refus de la souffrance
- a.2- le refus de la mort
- a.3- le refus de l'indignité
- a.4- le refus de la misère
- a.5- le refus de la solitude
- b- Le socle de l'exaltation de la culture de l'Être plutôt que celle de l'Avoir.

Eteki Mboumoua affirme que « la culture de l'Avoir met l'homme en danger de disparition » tandis que « la civilisation de l'Être est confraternelle, conviviale, métaphysique ». La culture de l'Avoir se traduit par une accumulation compulsive et éhontée. Elle est la cause principale de toutes les crises mondiales. Elle vise la domination et elle a pour conséquence la déshumanisation de l'Homme.

Tout l'engagement du Président de la Croix-Rouge camerounaise (depuis 1988) dans l'humanitaire a ainsi consisté à combattre la racine de ce mal multiséculaire en prêchant le retour à la culture de l'Être, en œuvrant pour l'avènement d'une société mondiale de la convivialité.

Conclusion : le secret de la réussite d'Eteki Mboumoua

Tel est donc notre Prométhée, esprit brillant, bien formé, penseur profond et homme d'action courageux, décomplexé vis-à-vis des dieux coloniaux à qui il a arraché le feu de la science et de la technique au profit de son pays le Cameroun, au profit de son continent dont il a accompagné la sortie de la nuit de l'ignorance par son action décisive pour le développement de l'éducation lors de son passage à l'UNESCO et des fers de la domination coloniale comme secrétaire général de l'OUA, entre 1974 et 1978, période des luttes d'indépendance des anciennes colonies portugaises.

Son action courageuse, sa pensée vigoureuse, William Aurélien Eteki Mboumoua en donne discrètement et pudiquement le secret de la source dans ses ouvrages ; ce secret est double : c'est l'amour et la foi. L'amour dont il s'est sustenté tout le long de sa vie, l'amour qui l'a rendu capable des exploits légendaires qu'il a accomplis, c'est celui des dédicataires de ses essais : Bessi Naïmi Yvette, son épouse ; Katia et Stéphane, ses enfants ; Paul Emmanuel et Tiffany, ses petits-enfants de chair.

La foi dont se sont nourries très tôt ses convictions d'homme d'action, de Préfet, de Ministre, de Secrétaire général de l'OUA, de Président de la Croix Rouge Camerounaise est une foi sans équivoque et sans syncrétisme : c'est la foi au Dieu de Jésus Christ. « C'est à Edéa, confesse-t-il, que j'ai appris que Dieu doit être présent dans nos vies et que nous devons parler plus souvent de Dieu et à Dieu. Non pas à un dieu quelconque, mais à ce Dieu qui a parlé sur le Sinaï ; à ce Dieu dont nous reconnaissons le visage dans l'amour poussé jusqu'au bout en Jésus Christ crucifié et ressuscité ».

Tel est William Aurélien Eteki Mboumoua ! Notre Prométhée !

* Editeur et critique littéraire Université de Yaoundé

Quelques graves erreurs à ne pas commettre lorsqu'on parle d'ethnie

Claude Mbowou*.

C'est quoi l'ethnie ou la tribu ? Le retour à l'Afrique comme d'aucuns le proclame doit-il confiner au retour à l'ethnie ? De quoi parle-t-on lorsqu'on parle d'ethnie ? Il est important de se départir de bien de paralysantes et dommageables illusions à ce sujet. Faute de connaissances sérieuses, l'acte par lequel on prétend se libérer ou la critique par laquelle on prétend s'émanciper devient parfois l'alibi d'une nouvelle servitude ou la source d'aliénations encore plus redoutables.

1) Les ethnies telles que nous les connaissons et nous les désignons aujourd'hui n'ont pas toujours existé.

Les sociétés africaines, aidées en cela par la nature très ouverte et très étendue de cet espace continental ont été historiquement des sociétés de circulation et de métissage. Les guerres, la traite, l'oppression politique ou économique, les changements climatiques ont été autant de causes de ces mouvements.

Les sociétés pouvaient toujours bouger tant qu'il n'y avait pas de postes frontières défendus par des armées, des passeports ou des titres de séjour à brandir pour avoir le droit de circuler. Autant de technologies modernes ou de formes étatiques qui n'existaient pas et grâce auxquelles les Etats réussissent aujourd'hui à contrôler et à limiter les mouvements des populations.

Les mouvements ont donc été plus importants que la stabilité.

Tous ces déplacements et ces mélanges favorisaient dès lors des processus constants de recréation identitaire affectant les langues, les cultures autant que les frontières des groupes. D'où l'importance des phénomènes de parenté linguistique qu'on peut constater jusqu'aujourd'hui.

2) Les ethnies d'aujourd'hui sont très souvent des créations de la période coloniale par l'action de l'administration coloniale et de l'ethnologie coloniale.

C'est l'Etat colonial, qui vient stabiliser et vitrifier en quelque sorte ces processus de déplacement et de métissage à travers une série de pratiques et d'inventions redoutables :

rimo : Les frontières d'Etat et les pièces d'identité. Pour exploiter les gens il faut les immobiliser et les identifier. L'impôt dit de capitation (c'est-à-dire par tête) ne pouvait être efficacement prélevée qu'à ce prix. Il fallait un permis pour se déplacer. Ce système a par exemple été perfectionné lors des épisodes de trouble tel qu'en Sanaga maritime et à l'ouest Cameroun.

Secundo : L'ethnologie coloniale. Prétendument établie pour constituer un savoir sur ces populations. C'est plus une « science » qui vise à justifier et organiser la domination coloniale qu'à connaître au sens sociologique les sociétés africaines (ou asiatiques etc.). Elle est donc imprégnée de préjugés racistes. C'est-à-dire les mêmes principes de raisonnement qui avaient servi pour justifier l'in-



fériorisation des noirs étaient cette fois appliqués pour étudier les différences entre noirs. L'ethnologie coloniale va par exemple reposer sur la biologie ou la craniométrie. C'est-à-dire l'idée qu'on peut étudier les sociétés humaines comme on le fait des espèces animales. Les traditions (je ne parle pas de culture parce que c'est un mot vicié depuis lors) des différents groupes répertoriés à la faveur de ces classifications passaient pour enracinées dans leur biologie et non pas pour des aléas de l'histoire.

De cette façon ethnologique de penser, a par exemple subsisté l'idée, encore courante aujourd'hui, qu'il suffit de connaître l'origine d'un individu pour déduire son caractère et prédire son comporte-

ment. La connaissance de l'individu en lui-même ne compte donc pas. Seul compte les réalités (ou les espèces) ethniques dont les individus ne seraient qu'autant d'exemplaires quasi indistincts. Un peu comme parmi les espèces de chien, on peut distinguer les bouledogues, des lévriers et anticiper leurs comportements respectifs.

C'est ainsi que ces groupes ont été classés, différenciés, localisés, hiérarchisés au besoin, et ont été finalement naturalisés. C'est l'ethnologie coloniale et l'administration coloniale qui ont donc inventé (parfois littéralement), les ethnies telles que nous les connaissons aujourd'hui.

En effet, tout a été dès lors figé. On a inventé des chefferies traditionnelles là où il n'en existait pas. La cartographie administrative est venue sceller l'identification exclusive des groupes à des territoires là où de telles conceptions du territoire n'existaient pas. Les identifications ethniques sont devenues des réalités écrites et indélébiles en entrant dans les actes de naissance et autres formulaires administratifs. De même, les « oppositions africaines » comme on disait à l'époque, dans le cadre des nouveaux Etats, ont été définis sur cette base.

Au Cameroun, « Bamiléké », « Béti », « Kirdi », Bassa par exemple sont une invention du 20 e siècle colonial. C'est le jeu colonial et les compétitions identitaires qu'il a suscité qui ont littéralement favo-

risé ces identifications et leur politisation.

On connaît bien ce qu'il en a résulté au Rwanda avec les fameux Hutu et Tutsi. Il y'a suffisamment d'écrits sur le sujet que tout africain sérieux devrait se préoccuper de lire et comprendre. Il est donc absurde de prétendre se libérer de l'héritage colonial en préconisant une reconstitution des partis ou des affiliations politiques de type fédéral ou régional sur les mêmes bases. Les approches identitaires de la politique trouvent leurs partisans autant en Afrique qu'ailleurs. Les idéologues d'extrême droite en occident, c'est-à-dire les héritiers des idéologues racistes d'hier, sont les champions de cette vision de la politique. C'était celle des afrikaners qui ont inventé la théorie du développement séparé et les Bantoustans en Afrique du sud. Les mêmes vues sont partagées par les suprémacistes blancs aux Etats-Unis.

3) Il ne faudrait donc pas que les identitaires en Afrique, au nom d'un prétendu panafricanisme, fassent croire que c'est au nom d'un retour à une authenticité africaine et encore moins au nom d'une anthropologie africaine, qu'il faut organiser la politique en Afrique sur des bases ethniques.

4) Faut-il pour autant rejeter nos héritages ethniques ?

Non. Ces héritages constituent de précieuses ressources patrimoniales en termes de langues, de savoirs ancestraux sur la nature, l'architecture, l'art et les soins etc.

Ce qu'il faut éviter c'est leur politisation ou leur instrumentalisation dans les compétitions politiques.

Le système international actuel est un système d'Etat Nation dont les cadres et les règles ont été stabilisés depuis au minimum deux siècles. C'est au regard des défis que posent un tel système que nous devons redéfinir les cadres de nos solidarités politiques. A cette échelle, les tribus d'hier ou ce qu'il en reste ne pourraient en aucune façon nous aider à affronter ces défis. C'est la raison pour laquelle nous devons construire au minimum des nations et organiser nos solidarités et nos identités à cette échelle.

Bref les ethnies sont autant de créations d'hier que les Nations que nous devons créer aujourd'hui, pour assumer d'autres stades supérieurs de notre organisation en tant que collectifs humains.

Cette question a préoccupé des penseurs comme Cheick Anta Diop qui réfléchissaient également à l'unité politique de l'Afrique. C'est pour ça qu'il ne parlait pas et ne pouvait parler du retour aux ethnies. Mais invitait à rechercher derrière l'apparente diversité de ces entités identitaires, une unité matricielle. D'où le thème qu'il n'a cessé de ressasser du retour à l'Egypte qui devrait amener les africains, à se préoccuper de découvrir d'avantage que leur différence, ce qu'ils ont de commun entre eux-mêmes d'abord et avec le monde ensuite.

*Politologue

Un répertoire national des sûretés mobilières : une entorse au secret bancaire ?

Hervé Wouemetah*

Le secteur bancaire au Cameroun a depuis le 10 octobre 2018 fait l'objet d'une nouvelle loi devant désormais faire partie de l'ordonnancement juridique général en la matière. Il s'agit de l'Arrêté N°000641/MINFI du 10 octobre 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Répertoire National des Sûretés Mobilières.

Ce texte articulé autour de dix-sept articles pose en général la problématique de la maîtrise par les établissements bancaires et assimilés, ensemble le Conseil National du Crédit, des informations sur les sûretés mobilières consenties par les clients ou emprunteurs en garantie du remboursement de leurs crédits. Il a ainsi pour objectif d'assurer au même titre que la centrale des risques en vigueur au sein des établissements de crédit, la transparence des informations et données sur lesdites sûretés, afin de permettre à toute personne physique ou morale intéressée d'en avoir accès et de s'informer librement à toutes fins utiles, via la plateforme numérique prévue à cet effet et contenue dans le site web du Conseil National du Crédit.

A titre de rappel, les sûretés mobilières sont en termes relativement simples, des garanties que les emprunteurs affectent ou consentent au profit des banques et/ou établissements de microfinance à la suite ou à l'occasion d'un crédit qu'ils ont sollicité et obtenu. Elles diffèrent de l'hypothèque qui est la seule sûreté immobilière et se distinguent par la relative simplicité de leurs formalités de constitution. On en distingue entre :

• Le droit de rétention : le créancier qui détient légitimement un bien mobilier de son débiteur peut le retenir jusqu'au complet paiement de ce qui lui est dû, indépendamment de toute autre sûreté ;

• La propriété retenue ou cédée à titre de garantie : la propriété d'un bien mobilier peut être retenue en garantie d'une obligation par l'effet d'une clause de réserve de propriété ; elle peut être aussi cédée en garantie d'une obligation ;

• Le gage de meubles corporels : le gage est le contrat par lequel le constituant accorde à un créancier le droit de se faire payer par préférence sur un bien meuble corporel ou un ensemble de biens meubles corporels, présents ou futurs ;

• Le nantissement de meubles incorporels : le nantissement est l'affectation d'un bien meuble incorporel ou d'un ensemble de biens meubles incorporels, présents ou futurs, en garantie d'une ou plusieurs créances présentes ou futures.

Cela étant, les sûretés mobilières les plus couramment utilisées dans la pratique bancaire sont le gage (avec ou sans dépossession), le nantissement (de comptes bancaires, de fonds de commerce, de droits d'associés) et la cession de créance à titre de garantie (le titulaire d'une lettre commande ou d'un titre de confirmation de créance communément appelé « Carton » ou « 4.9 » cède sa créance qu'il détient sur le maître d'ouvrage, au profit du banquier qui a préfinancé la réalisation des prestations relatives à l'objet du marché).

L'arrêté du Ministre des Finances évoqué ci-dessus stipule donc en substance que les établis-



ssements bancaires et assimilés ont désormais l'obligation de déclarer au Répertoire National des Sûretés Mobilières nouvellement créée, et dans un délai de 48 heures à compter de la constitution de la sûreté, toutes les informations et données relatives à :

• La dénomination sociale, l'adresse du domicile et l'adresse Mail de la structure bancaire (établissement assujéti) ;

• Les nom(s), prénom (s), nom(s) de jeune fille, dénomination sociale, adresse du domicile et numéro de carte nationale d'identité de l'emprunteur ;

• Les nom(s), prénom (s), nom(s) de jeune fille, dénomination sociale, adresse du domicile et numéro de carte nationale d'identité du constituant de la ou des sûretés mobilières

• Le montant du crédit objet de la sûreté mobilière ;

• La description du ou des biens constituant la ou les sûretés mobilières ;

• La durée pour laquelle la sûreté mobilière a été consentie ;

• L'indication du registre dans lequel la sûreté mobilière a été enregistrée le cas échéant.

Si ce texte marque une avancée dans la détermination de l'autorité monétaire et en particulier du Conseil National du Crédit à canaliser les risques de crédit et à réduire par ricochet le taux de délinquance en la matière pour ainsi optimiser les chances des établissements bancaires dans la réalisation des sûretés en question, notamment en cas de défaillance des emprunteurs, force est cependant de constater qu'il a la particularité de mettre désormais à nu ce que le secret bancaire a jusqu'ici voulu protéger.

En effet, le secret bancaire est un secret professionnel qui protège la sphère privée des clients d'un établissement bancaire contre l'imixtion des tiers ; le banquier dirigeant de fait ou de droit, simple agent, temporaire ou permanent, doit tout mettre en œuvre pour rassurer le client que les informations qu'il a de ses affaires resteront protégées sous le sceau de la confidentialité et ne sauraient être divulguées.

Par ailleurs, le respect absolu du principe du secret bancaire offre au client les gages de sécurité et de confidentialité dans la gestion de sa fortune par son banquier ; et c'est pourquoi le respect sans faille de ce principe sacro-saint dans l'univers bancaire profite d'une part au client et son banquier gestionnaire de compte mais également à la solidité de tout système bancaire et financier en général.

Le législateur camerounais n'en est d'ailleurs pas resté insensible lorsqu'à travers la loi N°2003/004

du 21 avril 2003, il a consacré le principe du secret bancaire. L'article 3 de ce texte stipule en effet que « le secret bancaire consiste en l'obligation de confidentialité à laquelle sont tenus les établissements de crédit par rapport aux actes, faits et informations concernant leurs clients, et dont ils ont connaissance dans l'exercice de leur profession ».

Or la lecture des dispositions de l'article 8 de l'arrêté du Ministre des Finances susdit donne des sueurs froides et soulève la problématique du relâchement quant à la mise en œuvre de cette obligation fondamentale qui apparaît comme le socle privilégié de la confiance du consommateur du produit bancaire vis-à-vis de son banquier. Ce texte dispose : « toute personne physique ou morale intéressée peut consulter les données centralisées dans le Répertoire National des Sûretés Mobilières ». Etant entendu que les données en question ne sont autres que celles visées ci-dessus et contenues dans l'article 10 de l'Arrêté.

Cette disposition qui semble heurter le principe du secret bancaire implique qu'au-delà des établissements assujettis que sont les structures bancaires et établissements financiers, toute personne physique ou morale, indépendamment de sa qualité, pourrait avoir accès aux informations concernant les clients, et répertoriées dans le fichier national des sûretés mobilières ; la restriction faite quant à l'accès à l'information sur le montant du crédit n'ôte pas aux personnes physiques et/ou morales en question la latitude de s'informer sur les autres éléments consti-

tifs du crédit, contenus dans l'article 10 suscitée, qu'aurait bénéficié tout emprunteur dans les livres de la banque ou de l'établissement de microfinance. Ce qui à notre sens effrite considérablement la force et l'autorité que revêt l'obligation au secret bancaire. Non sans démasquer ostensiblement la confidentialité qui en est l'âme.

L'arrêté du Ministre des Finances vient-il ainsi annoncer la fin de l'obligation au secret bancaire dans l'environnement bancaire camerounais ? la réponse affirmative affaiblirait les clients emprunteurs qui souffriront de se défaire de cette confidentialité hautement prônée. Sinon le délai indéfini qui a été imparti au Secrétaire Général du Conseil National de Crédit par l'article 14 de l'Arrêté pour mettre en production le Répertoire Nationale des Sûretés Mobilières vient davantage rassurer le consommateur du crédit bancaire quant au temps relativement long qu'il pourra disposer pour encore jouir de la protection de toute information le concernant vis-à-vis des tiers au circuit bancaire. Les établissements assujettis ont en effet un délai de six mois à compter de cette mise en production, pour déclarer dans le Répertoire National des Sûretés Mobilières.

* Directeur Fondateur à JURIS Expert en gestion juridique et financière des risques de l'entreprise Président de l'Association Nationale pour la Protection des Intérêts des Consommateurs des Produits Bancaires et d'Assurance

Le plan stratégique triennal des douanes se met en place

Afrique Occidentale et Centrale. Le Bureau Régional de Renforcement des Capacités (BRRC) organise la 9ème réunion des points de contact pour le renforcement des capacités des administrations des douanes de la région OMD/AOC, à l'Hôtel Mont Fébé de Yaoundé, du 31 octobre au 02 novembre 2018.



Les administrations des douanes de la région Afrique occidentale et centrale de l'organisation mondiale des douanes sont confrontées à de multiples défis qui ont fait l'objet de recommandations pertinentes au fil des années. Pour mettre en œuvre lesdites recommandations, les acteurs ont souvent tendance à apporter des réponses individuelles avec des fortunes diverses. Cependant, compte tenu de leurs moyens limités, il apparaît de plus en plus nécessaire aux administrations douanières d'apporter des solutions collectives, concertées, durables et efficaces à ces problèmes communs.

D'où la tenue d'une réunion dédiée, les 29 et 30 octobre 2018, à l'Hôtel Mont Fébé de Yaoundé sur le thème : « De la planification stratégique à la mise en œuvre effective des initiatives de réforme et de modernisation au sein des Administrations des Douanes

de l'Afrique Occidentale et Centrale ».

Les travaux sont présidés par le Ministre des Finances de la République du Cameroun, Louis Paul Motaze, et rehaussés par les présences de Ricardo Trevino Chapa, Secrétaire Général Adjoint de l'OMD. « Les récentes rencontres régionales des Experts ou des Directeurs Généraux des Douanes nous ont permis de faire très souvent le constat selon lequel nos Administrations éprouvent encore d'énormes difficultés à mettre en œuvre le plan stratégique régional. Loin de faire ici une évaluation de cette mise en œuvre du plan régional, mon propos vise juste à approfondir la réflexion pour qu'avec le nouveau plan nous fassions des avancées significatives », a d'entrée déclaré Fongod Edwin Nuvaga, le Directeur Général des Douanes du Cameroun à l'ouverture des travaux hier, 29 octobre à Yaoundé.

Ajustement et modernisation

« La réponse à ces défis de notre environnement exige que les administrations des douanes s'engagent résolument dans la modernisation et l'ajustement de leurs méthodes d'intervention. Ce qui passe obligatoirement par la planification stratégique et le renforcement des capacités. D'où, toute l'importance des présents travaux de Yaoundé dont nous en attendons beaucoup d'avancées concrètes dans les années à venir », a appuyé Louis Paul Motaze le ministre des Finances camerounais.

Les objectifs de la rencontre de Yaoundé sont entre autres de : familiariser les participants avec le nouveau plan stratégique régional 2019-2022 ; actualiser les connaissances des participants sur les rôles des structures en charge des réformes et de la modernisation au niveau national ; sensibiliser les cadres des administrations sur les nouveaux instruments et outils de l'OMD ; actualiser les connaissances des participants en matière de suivi-évaluation du processus de réforme, de gestion des projets, de mesure de la performance et d'outils d'aide à la décision au niveau stratégique et de favoriser le partage des expériences et bonnes pratiques dans ces domaines et de rechercher une dynamique d'engagement et de collaboration avec les différentes parties prenantes au profit de la réforme et de la modernisation des administrations douanières de la Région.

Hiondi Nkam IV

C. Ngan investit 1,2 milliard dans une unité de production

Produits cosmétiques. Madlyn Cazalis, l'entreprise fondée il y a quelques années par le jeune entrepreneur camerounais, est implantée sur la route menant à la localité de Mfou, non loin de Yaoundé, la capitale du pays.



Selon le Chairman & CEO de Madlyn Cazalis, cette unité de production s'étend sur 2000 m² et emploie actuellement 30 personnes. L'usine représente un investissement global d'environ 1,2 milliard de francs Cfa, provenant aussi bien des fonds propres du promoteur que des levées de fonds auprès d'investisseurs privés.

En 2019, la nouvelle usine

de Madlyn Cazalis montera en régime en termes de capacité de production et emploiera environ 200 personnes, annonce Christian Ngan. Celui-ci révèle, par ailleurs, qu'à partir de l'année 2020, il est prévu des investissements supplémentaires, afin de «consolider l'exploitation et développer l'expansion à l'international».

Pour l'heure, Madlyn Cazalis

distribue 25 produits à travers 200 points de vente sur le territoire camerounais. L'entreprise est également présente à Libreville (Gabon), ambitionne de s'attaquer au marché ivoirien sur le court terme et dispose d'un réseau de partenaires dans une douzaine de pays, notamment en Afrique et en Europe. «Nous avons même déjà expédié des produits à Hong Kong», se satisfait le jeune promoteur, qui a plusieurs fois figuré dans le classement Choiseul des «100 leaders africains de demain».

Grâce à Madlyn Cazalis, Christian Ngan a également été lauréat de la première édition du challenge «Startupper de l'année» en 2016. Il a été classé 3ème de ce concours de jeunes entrepreneurs organisé par la multinationale pétrolière Total, derrière Alain Nteff et sa trouvaille GiftedMom, et Olivier Madiba, promoteur de Kiroo Games, producteur d'Aurion, le tout premier jeu vidéo made in Cameroon.

Source. Investiraucameroun.com

Le Prodel s'ouvre au Public

Exposition. Lancé il y a quelques mois, le Projet de développement de l'élevage a pris part la semaine dernière à la foire organisée à l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation.



Le 25 octobre 2018, le stand du Projet de développement de l'élevage (Prodel), a été très sollicité. C'était à l'occasion d'une foire organisée au Musée national à Yaoundé, dans le cadre de la journée mondiale de l'alimentation. Des producteurs et de nombreux jeunes n'ont pas manqué l'occasion d'en savoir plus sur ce que ce projet susceptible de les aider à booster leurs activités notamment à travers des financements dont ils peuvent bénéficier. « Je suis venu ici parce que j'ai entendu que le ministère de l'Elevage et la Banque mondiale ont mis en place ce Projet. Je suis propriétaire d'un Gic qui fait dans l'élevage bovin. Les responsables m'ont conseillé de monter un dossier pour pouvoir bénéficier des financements. Pour le faire, je dois me rapprocher du délégué départemental du Minepia de ma zone pour remplir une fiche qui sera soumise à l'Unité de coordination régionale du Prodel », explique Joël un éleveur.

Financements

Mis en place depuis 2017 par

le gouvernement du Cameroun et la Banque mondiale, le Prodel a pour objectif d'accompagner les organisations des producteurs vers la rentabilité. En dehors des financements, ce projet apporte les actifs productifs aux populations vulnérables. Il s'agit des dons de moutons, des dotations vétérinaires, des compléments alimentaires et des équipements de transformation ou de stockage. Le Prodel couvre six filières il s'agit des petits ruminants (moutons et chèvres), la filière porc, les poulets de chair, l'apiculture et la filière bovine (viande). Ce projet financé à 65 milliards F.cfa et qui s'achève en 2023 compte quatre composantes. Le Prodel finance chaque projet à hauteur de 60 %/ les autres 40% sont financés par le producteur et l'institution financière partenaire. Avant la fin de cette année, le Prodel va accorder le premier financement à certains producteurs. La 38ème journée mondiale de l'alimentation qui a été célébrée le 25 octobre dernier était placée sous le thème : « agir pour l'avenir. La faim zéro en 2030 c'est possible ».

P.N.

"Le Quotidien *Le Jour* informe ses lecteurs, annonceurs et autres partenaires que sa Direction Régionale du Littoral est située à Douala au Carrefour Idéal.

Pour toutes autres informations, contactez le service commercial du Littoral aux numéros suivants:
699-93-76-72 / 677-28-48-15
Email:
lejourquotidien@yahoo.fr"



With Afriland
our child
dream

Go to the ne
or contact y
manage

8050
Call
center
24h/7



www.afriland

1053 Place de l'Indépendance
11834 Yaoundé - Cameroun
@ first.bank@afrilandfirst.bank.com
f @afrilandfirstbankgroup



Le port de Kribi a accueilli 190 navires en 7 mois

Baromètre. De tailles variées, ces navires viennent de Chine du Vietnam, des USA des Pays-Bas et d'Italie.



Le port de Kribi a déjà accueilli 190 navires de tailles variées depuis sa mise en service le 2 mars 2018, communique l'autorité portuaire.

Le nombre de destinations couvertes au départ et à l'arrivée du Port de Kribi, est de 50. Les principales destinations étant : la Chine, le Vietnam, les Etats-Unis, la France, les Pays-Bas et l'Italie. Et, à l'arrivée, la Chine, l'Allemagne, la France, la Turquie et l'Afrique du Sud.

Le volume de marchandises embarquées sur les quais de

Kribi au troisième trimestre 2018 a évolué de façon constante, sur les variations suivantes : 40 000 tonnes au premier trimestre 2018, puis 270 000 tonnes au 2e trimestre, et enfin 350 000 tonnes pour le troisième trimestre, soit un taux de croissance moyen de plus de 300%.

Les volumes de marchandises débarquées s'établissent à 30 000 tonnes au premier trimestre, 247 000 tonnes au deuxième trimestre et enfin 225 000 tonnes. Soit un taux

d'accroissement moyen de 360%.

Le trafic de transbordement est passé de 3 441 EVP (équivalent vingt pieds) au mois de mars, à quelque 70 000 EVP au 30 octobre 2018. Le trafic local évolue aussi rapidement : de 146 (EVP) en mars 2018 à 3 979 EVP au 30 septembre 2018. A jour, près de 90 000 EVP ont été traités par l'opérateur du terminal à conteneurs.

Ces chiffres qui peuvent satisfaire le top management du Pak peuvent être relativisés. En effet, avec un ratio de moins d'un bateau par jour, il faudrait attendre des lustres pour rentabiliser cet investissement de plus de 400 milliards de Fcfa. « Dans le même temps 20 à 30 navires attendent tous les jours qu'une place se libère au port de Douala pour y accoster; Où était la priorité? Rallonger les quais de Douala pour moins de 20 milliards et draguer son chenal pour retrouver au moins la côte des années 80 ou construire Kribi qui se dispute le même marché que Owendo, Luanda, Pointe Noire, Malabo ou Lagos qui ont été soit modernisés soit construits pendant que notre inertie nous plombait? », s'interroge un expert.

H.N.IV

Le marché moderne de Nkolbikon tourne au ralenti

Bertoua. Moins de 10% de boutiques sont occupées dans cet espace commercial ultra moderne.



une vue du marché de vivre.

Inauguré en décembre 2017, le marché moderne de Nkolbikon tarde à fonctionner de manière optimale. Près de 70 % de boutiques restent fermées. Cette situation préoccupe au plus haut point la Communauté urbaine de Bertoua qui entend rendre opérationnelle la quasi-totalité de cet espace commercial : « Le marché doit ouvrir et doit fonctionner normalement d'ici les fêtes de fin d'année », a récemment promis Alphonse Wouamane Mbele, le délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Bertoua.

Pour y parvenir, Alphonse Wouamane Mbele est allé à la rencontre des commerçants afin de recenser les difficultés qui plombent le démarrage effectif des activités au marché mo-

derne de Nkolbikon. Au terme du conclave, le constat a été fait de ce que plusieurs problèmes freinent le bon rendement de cette infrastructure : le déficit de l'offre énergétique, les box occupés mais non ouverts, la numérotation des boutiques, le non fonctionnement des toilettes, les contrats de bail très élevés, la non indemnisation des déguerpis du site où est bâti le marché. Des problèmes que Alphonse Wouamane Mbele entend résoudre dans les plus brefs délais : « Toutes vos préoccupations vont faire l'objet d'une étude consensuelle et je peux vous assurer que bon nombre de vos doléances trouveront solutions dès les prochaines semaines », a martelé le délégué du gouvernement à l'attention des commerçants.

Dans cette veine, le délégué du gouvernement a révélé que le devis du branchement Eneo est déjà prêt et le raccordement sera effectif dans les prochains jours. La Communauté urbaine à travers le comportement mercantile de ses agents est aussi indexée. La femme rurale principale ravivailleuse du marché est très souvent la cible des arnaques et escroqueries de ces personnels véreux : « Il n'y a pas d'espace pour nous. Nous sommes l'objet de tous les mépris de la part de vos agents de la communauté qui ne respectent personne. Cela nous fruste beaucoup », se plaint Augustine Mendeli du village Mbeth. Alphonse Wouamane Mbele s'est engagé à prendre certaines dispositions dans ses services afin de restaurer le respect et la discipline. Par contre, il a brandi des menaces envers les opérateurs économiques qui se sont vu octroyer des box qui paradoxalement restent toujours fermés : « Nous allons pour la dernière fois lancer les mises en demeure. Et pour ceux qui ne viendront pas d'ici la fin de la semaine prochaine ouvrir effectivement les boutiques, celles-ci leur seront retirées moyennant le paiement du temps d'occupation. Car ce sont eux qui font à ce que le marché ne puisse pas décoller comme prévu depuis son inauguration en décembre 2017 », met en garde le délégué du gouvernement. Le comité de gestion du marché, le président de l'association des commerçants et les délégués de chaque secteur d'activité vont poursuivre les échanges jusqu'à ce que le marché moderne de Nkolbikon puisse effectivement décoller.

Charles Mahop

Alstom construit une usine de train

Afrique du Sud. Le président Cyril Ramaphosa a lui-même inauguré une nouvelle usine, près de Johannesburg construite avec le Français Alstom, qui signe au passage un contrat de 4 milliards d'euros, le plus gros contrat de son histoire.



L'usine Gibela de 60 000 mètres carrés peut commencer officiellement à construire des locomotives et des wagons. Elle devrait en produire 3 600 en dix ans, selon le directeur industriel du site Frederic de Marcellus.

« C'est un train qu'on appelle suburbain, pouvant rouler à 160 kilomètres-heure, avec six voitures. »

Avec un accent sur le made in South Africa : « 65% de ce qui est monté sur le train est produit en Afrique du Sud et aussi, nos fournisseurs sont en Afrique du Sud. »

L'usine est flambant neuve ; une vitrine pour Cyril Ramaphosa dans sa quête d'attirer les investisseurs étrangers malgré un contexte économique difficile.

« Cette usine n'est pas seulement un outil pour construire

des trains, elle est aussi destinée à industrialiser notre économie. Car depuis quelques années, notre production industrielle n'a fait que baisser. » Alstom fait partie de ces précieux partenaires pour le président sud-africain. Le directeur Afrique/Moyen-Orient d'Alstom Didier Pflieger, veut faire de l'Afrique du Sud la base de sa stratégie régionale. « En Afrique centrale, les réseaux sont principalement des réseaux de fret non électrifié. À moyen terme l'urbanisation va complexifier le trafic dans ces régions. Donc ça va venir, mais le degré de maturité dans ces pays est encore en développement. » Avec comme principal atout, la formation de presque 20 000 employés par Alstom lors des dix prochaines années.

F.E

La citation

« Le colonialisme a créé des conditions qui ont conduit non seulement à la famine périodique mais à la sous-alimentation chronique, à la malnutrition et à la détérioration du physique du peuple africain ».

Walter Rodney

Le chiffre

5 308
milliards FCFA

L'actif total des banques au Cameroun représente 5 308 milliards FCFA en 2017, soit 26,8 % du PIB.

First Bank
dren can
m big

arest branch
our porfolio
er today



First Bank

firstbank.com

(237) 2 22 23 30 68 / 2 22 23 63 27

(237) 2 22 22 17 85

@AFR_Cameroun

GUTENBERG
Business Law & Finance
Cabinet d'Avocat

BP : 7001 Yaoundé
Tél : (237) 6 72 72 55 55
6 94 94 39 82

République du Cameroun
email : cgdonfack@yahoo.com

Maître DONFACK Cyrille Gutenberg
Avocat
Ancien juriste de banque

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Par-devant le Tribunal de Grande Instance du Wouri à Douala
statuant en matière commerciale en date du 15 Novembre 2018 à 7 heures 30 minutes**

A la requête de la société BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN, société anonyme au capital de F CFA 13.000.000.000, dont le siège social est à Douala BP 2933, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu au Greffe du Tribunal de Première Instance de Douala sous le numéro Dla/2008/B/1195, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général;

Ayant pour Conseil Maître DONFACK Cyrille Gutenberg, Avocat à Yaoundé B.P 7001 Tél 6 72 72 55 55 au Cabinet duquel domicile est élu et où devront être notifiés les actes, offres réelles et toutes significations relatives à la saisie ;

Il sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur, par devant le Tribunal de Grande Instance du Wouri à Douala statuant en matière commerciale en la salle ordinaire de ses audiences en date du jeudi 15 Novembre 2018 à 7 heures 30 minutes, l'immeuble ci-après désigné :

Un immeuble urbain bâti situé à Douala troisième, quartier Bassa, au lieudit Ndogbati, d'une superficie de TREIZE MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-SEIZE (13.596) mètres carrés, objet du titre foncier numéro 6.950 du Département du Wouri, volume 36 folio 44 appartenant en toute propriété à la société COMPLEXE INDUSTRIEL DE CONSTRUCTION ET DE BATIMENT SARL dont le siège social est à Douala BP 11.275, et limité à l'Est par les titres fonciers numéros 963 et 4850 du Département du Wouri, à Sud-Est par l'emprise du chemin de fer, au Sud-Ouest par le titre foncier numéro 746 du Département du Wouri, au Nord-Ouest par la nouvelle route de Yaoundé.

Outre les clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance du Wouri à Douala le 28 septembre 2016, les enchères seront reçues sur la mise à prix de F CFA 389.500.000 (trois cent quatre-vingt-neuf millions cinq cent mille francs).
Le montant des enchères sera de F CFA 500.000 (cinq cent mille francs).
Le montant de la consignation pour enchérir est de F CFA 50.000.000 (cinquante millions de francs), à payer entre les mains et sur quittance de l'Avocat poursuivant et soussigné.
Fait et rédigé par le Conseil de la partie poursuivante

Yaoundé le 25 Octobre 2018

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Me KOGLA Elise Adèle
Huissier de Justice
BP 24537 Douala Tel 699 20 39 86

Me Cyrille Gutenberg DONFACK
Avocat
B.P 7001 Yaoundé Tél 6 72 72 55 55
6 94 94 39 82

NOTICE OF AUCTION SALES OF REAL ESTATE

**Before de High Court of Wouri holding in Douala in commercial issues,
in the ordinary hall of hearing In the year 2018 and on the 15th of November at 7h30**

On the petition of BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN plc, with a capital of F CFA 13,000,000,000, whose head office is in Douala PO Box 2933, registered in the Trade and Personal Property Credit Register held at the Registry of a Court of First Instance of Douala under the number Dla/2008/B/1195, suing through its General Manager,

Having as Counsel Barrister DONFACK Cyrille Gutenberg, PO Box 7001 Tél 672 72 55 55, in the cabinet of which domicile is elected and where will have to be notified acts, real offers and all meanings relating to the seizure;

There will be an auction sales offer to the last and highest bidder, before the High Court of Wouri ruling in commercial issues, in the ordinary hall of hearing on Thursday 15th November 2018 at 7h30 minutes, concerning a urban real estate situated in Douala, precisely in quartier Bassa, lieudit Ndogbati, covering a surface area of 13.596 m² in land title n° 6.950/Wouri, volume 36 folio 44 belonging to COMPLEXE INDUSTRIEL DE CONSTRUCTION ET DE BATIMENT SARL whose head office is in Douala PO Box 11275, limited in the East by the land titles numbers 963 and 4850 of Wouri, to south-East by the railway, to the South-West by the land title number 746 of Wouri, in the Nord-West by the new road of Yaoundé.

In addition to the terms and conditions contained in the specifications filed in the Registry to the High Court of Wouri on the 28th September 2016, the auction sales shall be received in the price of 389.500.000 F CFA (three hundred and eighty nine million five hundred thousand francs).
The amount of the auction will be 500.000 F CFA (five hundred thousand francs).
The amount of the consignment to raise is 50.000.000 francs (fifty million francs)

Done in Yaoundé, this 25th of November 2018

Me KOGLA Elise Adèle
Huissier de Justice
BP 24537 Douala Tel 699 20 39 86

Me Cyrille Gutenberg DONFACK
Avocat
B.P 7001 Yaoundé Tél 6 72 72 55 55
6 94 94 39 82



Elisa®

Vita Biscuit

«simplement différent»

Africa Top Brand!

Web : www.elisavitabiscuit.com / E-mail : infos@elisavitabiscuit.com

f [elisavitabiscuit](https://www.facebook.com/elisavitabiscuit) / Tweeter : [@nezafi](https://twitter.com/nezafi)

A Member of NEZAFI CAPITAL

Des clubs amateurs saisissent le juge de conciliation

Adoption des textes de la Fécafoot. Ils ont déposé une requête auprès de la Chambre du Comité national olympique jeudi dernier à Yaoundé.



Yaoundé, le 1er juillet 2017. Abdouraman Hamadou (à G) et AKoué Domingo (à D) en concertation après l'assemblée générale extraordinaire de l'Acfac.

Une bataille juridique s'annonce dans les prochains jours à la Chambre de conciliation et d'arbitrage (Cca) du Comité national olympique et sportif du Cameroun. L'enjeu de l'affaire portée devant cette juridiction étant la contestation des résolutions de l'Assemblée générale extraordinaire de la Fécafoot, au cours de laquelle les statuts et 11 autres textes ont été adoptés, le 10 octobre dernier au Centre d'Excellence de la Caf (Confédération africaine de football) à Mbankomo. Cette contestation est faite par 88 clubs amateurs regroupés au sein de l'Acfac (association des clubs amateurs du Cameroun) et 16 délégués ayant pris part aux travaux de l'Assemblée générale querellée. Ils ont alors constitué Me Wamba Makollo Georges, avocat au barreau du Cameroun, pour déposer une requête de conciliation auprès de la Cca jeudi dernier.

« Le bureau exécutif de l'Acfac a décidé à l'unanimité des membres présents et représentés de contester devant les juridictions compétentes les résolutions de la session extraordinaire de l'Assemblée générale de la Fécafoot tenue le 10 octobre 2018 », annonçaient l'Acfac le 16 octobre dernier. Pour cela, le juge de conciliation devrait amener l'autre partie, le Comité de normalisation à une reprise de cette assemblée générale, cette fois ordinaire. « Afin de permettre au football camerounais en crise depuis de longues années, de retrouver la sérénité au terme d'un processus électoral apaisé, juste et transparent, les requérants sollicitent la tenue, dans de

meilleurs délais, et dans le respect des dispositions statutaires, une session ordinaire de l'Assemblée générale de la Fécafoot pour adopter les nouveaux Statuts et les autres textes réglementaires », lit-on sur la requête.

Les clubs amateurs ont cité plusieurs entorses au cours de l'Assemblée générale du 10 octobre dernier. Notamment le non-respect des dispositions des Statuts en vigueur à la Fécafoot du 16 mai 2012, à la date de l'Assemblée générale du 10 octobre 2018. « L'Assemblée générale est composée de 111 membres », comme le dispose l'article 22 de ces Statuts. Il est reproché au Comité de normalisation d'avoir exclu neuf membres de droit de cette Assemblée générale, représentants les Commissions spécialisées. Il est aussi reproché au Comité de normalisation de n'avoir pas remis les projets des textes soumis à l'adoption aux délégués de cette Assemblée générale à temps pour leur permettre d'en prendre connaissance. « Les projets des statuts de la Fécafoot et 11 autres textes réglementaires ont été remis à la plupart des membres la veille et le jour même de la tenue de l'Assemblée générale, à l'entrée de la salle », accuse l'Acfac. Une accusation que balaise Me Dieudonné Happi, le président du Comité de normalisation de la Fécafoot : « Les textes avaient été envoyés aux délégués depuis juin 2018, au moment de la convocation de la première Assemblée générale reportée à une date ultérieure ». L'Acfac estime que ces projets de textes du mois de juin ne comportaient pas

des changements imposés par la nouvelle loi adoptée le 11 juillet 2018 portant organisation et la promotion des activités physiques et sportives au Cameroun.

Le Comité de normalisation accusé de corruption

De même, le Comité de normalisation est accusé de corruption : « Au moment de démarrer les travaux de la session extraordinaire de l'Assemblée Générale du 10 octobre 2018, face aux protestations d'une bonne majorité des délégués, le Comité de normalisation s'est mis à marchander le silence et les votes de certains délégués, en violation du Code d'Ethique de la Fécafoot et du Code d'Ethique de la FIFA. Plusieurs délégués ont ainsi été approchés et se sont vus proposer des sommes d'argent qui étaient majorées au fur et à mesure face au refus de certains délégués restés fermes sur leurs positions », écrit Me Wamba Makollo Georges, appuyant son argumentaire par un témoignage vidéo de Njayer Mfochivé, membre de cette Assemblée générale.

L'autre argument soulevé par l'Acfac à travers son avocat se situe au niveau de l'adoption des Statuts. « La majorité des 2/3 des voix requise pour adopter de nouveaux statuts n'a pas été atteinte (...) Le président du Comité de normalisation de la Fécafoot, avec la complicité de M. Issa Babatoura, l'un des scrutateurs, a arrêté de manière arbitraire à 18, le nombre des voix qui se seraient exprimées contre l'adoption des

nouveaux statuts et il a par la suite, catégoriquement refusé de procéder à un nouveau décompte des voix, malgré les vives contestations des délégués concernés », déclare l'Acfac, accompagnant son argument d'une bande sonore. « Même en se basant sur le nombre de 18 voix, arbitrairement arrêtées par le président du Comité de normalisation (pièce 1), le nombre de vote réellement exprimés contre la modification des statuts de la Fécafoot s'élève effectivement à 21 voix, soit plus du tiers des voix, dans la mesure où malgré leurs protestations, les procurations détenues par trois délégués qui ont voté contre, n'ont pas été comptabilisées », poursuit le requérant. Même si les textes adoptés ne sont pas encore publiés, les clubs amateurs indiquent qu'ils n'ont pas respecté les dispositions contenues dans la nouvelle loi, de même qu'ils sont discriminatoires, en violation des textes de la Fifa et de la Caf, pour ce qui concerne les restrictions faites pour certaines personnes à postuler à des postes pour diriger le football.

La compétence de la Cca réduite à la conciliation désormais

L'Acfac convoque ici l'article 4 alinéa 1 des statuts de la Fifa qui dispose : « Toute discrimination d'un pays, d'un individu ou d'un groupe de personnes pour des raisons de couleur de peau, d'origine ethnique, géographique ou sociale, de sexe, de handicap, de langue, de religion, de conceptions politiques ou autres, de fortune, de naissance ou autre statut, d'orientation sexuelle ou pour toute autre raison est expressément interdite, sous peine de suspension ou d'exclusion (...) Cependant les articles 45 alinéa 1 et 50 alinéa 1(d) des nouveaux Statuts de la Fécafoot interdisent à certains membres de présider la Fécafoot du fait de leur statut politique, alors que la législation nationale en vigueur ne le leur interdit pas », condamne l'Acfac. On va attendre l'ouverture de la procédure de conciliation, obligatoire désormais sur le plan national, préalable à toute saisine du Tribunal arbitral du sport (Tas). La Cca désormais a été dessaisie de sa compétence d'arbitrage par la loi du 11 juillet 2018 et même dans son nouveau code de procédure. Sa compétence, sur le plan national en dernier ressort, dans les litiges opposant des membres des fédérations, se limite exclusivement à la conciliation.

Achille Chountsa

Benjamin Banlock, nouveau S.G

Fécafoot. Il a été nommé par intérim, pour une durée de trois mois, par le Comité de normalisation, en remplacement de Martin Etonge.



L'information en circulation jusque-là faisait état de la mise à l'écart de Martin Etonge du poste de secrétaire général de la Fécafoot qu'il occupait depuis la mise en place du Comité de normalisation en septembre 2017. Mais, elle tardait à être confirmée. Le suspense a été levé hier, avec le communiqué du département de la communication de la Fécafoot indiquant le nom du nouveau patron du secrétariat général. « Le Comité de normalisation a (...) signé une résolution désignant monsieur Benjamin Didier Banlock comme secrétaire général par intérim de la Fécafoot pour une période de trois mois », lit-on. Tout avait été décidé depuis quelques jours : « Par une résolution du 24 octobre 2018, prise à l'unanimité des cinq membres, le Comité de Normalisation de la Fédération Camerounaise de Football (Fécafoot) a déchargé monsieur Martin Ntom Etonge de ses fonctions de secrétaire général par intérim de la Fécafoot ». Le Comité de normalisation justifie sa décision par l'entame du processus électoral qu'il veut rendre juste. « Cette mesure a été prise à l'entame du processus électoral à la Fécafoot dans le souci de garantir à celui-ci la neutralité et l'impartialité qui sont nécessaires à sa crédibilité et à sa transparence », explique le communiqué. Sur le sort de Martin Etonge : « Il a été nommé conseiller du président du Comité de Normali-

sation jusqu'à décision contraire ».

Benjamin Didier Banlock n'est pas un inconnu des milieux du football. Il a été présent au palais des sports pour animer le séminaire organisé par l'Académie nationale de football (Anafoot) pour former les analystes vidéo du 29 au 31 mai derniers. C'était en fait le directeur de Wyscout pour l'Afrique, une plateforme de football mondialement connue pour ses outils d'analyse vidéo, des statistiques et des données. Parfait siki, le chef de département communication de la Fécafoot, a donné d'autres indications sur le profil du nouveau secrétaire général par intérim. « Directeur Régional de Instat Sport Afrique, dont le siège se trouve à Moscou en Russie, Benjamin Didier Banlock s'y est, entre 2015 et 2017, attelé à la recherche des partenaires de clubs de football en Afrique, en Europe et aux Etats-Unis pour des contrats à l'analyse statistique et vidéo de leurs performances en football. Il a sillonné l'Afrique pour rencontrer des présidents d'associations de football et de clubs pour trouver de meilleures solutions à leurs problèmes et proposer des partenariats », précise-t-on. Il est titulaire d'une licence en science de gestion et en cours de complétion d'un master en stratégie et management. Benjamin Banlock parle parfaitement le français, l'anglais et le russe. Il est âgé de 39 ans.

A.C

Brève

Le père de Lopetegui furieux

Après l'humiliation subie par le Real Madrid face au FC Barcelone (1-5) dimanche en Liga, l'entraîneur madrilène Julen Lopetegui devrait très bientôt être licencié. Dans les colonnes du média espagnol El Mundo, le père du technicien espagnol, José Antonio Lopetegui, a poussé un gros coup de gueule par rapport au départ de Cristiano Ronaldo, vendu à la Juventus Turin cet été.

"Cristiano était arrogant ? Et

alors, nous avons tous nos défauts, mais cela n'empêche pas le fait qu'il mettait 50 buts par saison. Il manque clairement. Maintenant il manque un buteur dans cette équipe. Personne n'est venu pour le remplacer. On a parlé de Neymar et compagnie, mais personne n'est arrivé... On a volé 50 buts à mon fils", a-t-il déploré. Pour succéder à Lopetegui, Santiago Solari se présente désormais comme le favori.

Fap messieurs volleyball remporte le trophée

Coupe Cemac zone 4. C'était à l'issue de la 5e édition de cette compétition qui s'est achevée jeudi dernier au Congo Brazzaville.



L'équipe de Fap avec le trophée de la 5ème édition de la coupe Cemac de volleyball remporté au Congo

Les rideaux de la 5e édition de la Coupe Cemac de volleyball, sont tombés jeudi dernier à Brazzaville, avec la finale Messieurs. Une compétition à laquelle prenait part l'équipe des Forces armées et police Messieurs (Fap). Ces valeureux combattants, n'ont pas raté leur cible,

détruisant tout sur leur passage, pour hisser haut le drapeau Camerounais, au terme de ce rendez-vous sous régionale.

Les Forces armées et police Messieurs de volleyball du Cameroun sur le toit de la zone 4, après leur sacre en finale. Le capitaine Wabo Fotso et ses

coéquipiers, ont fait preuve de solidarité, d'efficacité aussi bien en attaque qu'en défense. Grâce à un groupe compact et discipliné, ils ont pu faire la différence lors du dernier assaut du front lancé jeudi dernier au Congo Brazzaville en finale. Par leurs puissants smashes avec à la manette l'attaquant

Pago les Fap n'ont laissé aucune chance à leur adversaire, et vont remporter la bataille.

Les Forces armées et Messieurs remportent ainsi le deuxième trophée de la saison, après celui de la Coupe du Cameroun édition 2018. Cap maintenant sur la « Camtel Championship » 2018 Messieurs, prévu du 2 au 4 novembre sur le parquet du Secrétariat d'Etat à la défense chargé de la gendarmerie (Sed). A l'occasion, il sera question pour les différents protagonistes qualifiés, de s'affronter pour déterminer le champion en titre du Cameroun de volleyball de la saison 2018. Au cours de ce rassemblement, les « Spartiates » tenteront de défendre leur titre remporté la saison dernière.

Six clubs que sont Fap, Cameroun sports, Bafia volleyball Evolution, Port autonome de Douala, Garoua volleyball et Keep Fit Bamenda monteront aux filets. Suivant le règlement, les quatre meilleurs, décrochent leurs tickets pour le Final 4 prévu les 16, 17 et 18 novembre. C'est au gymnase de l'Ecole nationale supérieure des travaux publics (Enstp) que vont se jouer le Final Four dans les différentes catégories. Les finales sont annoncées pour le 24 septembre 2018, une fois de plus sur les installations sportives de l'Enstp.

Moïse Moundi

Deuxième test pour les Lionnes cadettes Uruguay 2018. Elles affrontent la sélection féminine U17 du Brésil ce jour à Rio de Janeiro en amical, pour la préparation de la Coupe du Monde.



Sao Paulo, le 28 octobre 2018. Les Lionnes U17 lors d'une séance d'entraînement.

Présentes au Brésil depuis quelques jours pour un stage d'acclimatation, les Lionnes cadettes du Cameroun seront mises à l'épreuve ce soir face à la sélection locale à Rio de Janeiro. Les deux équipes étant qualifiées pour le Mondial en Uruguay, vont évaluer leurs aptitudes à jouer la compétition dans ce match amical. Il s'agit pour l'équipe nationale du Cameroun du deuxième match d'évaluation en prélude à cette Coupe du Monde de leur catégorie qui démarre le 13 novembre prochain. Cette rencontre aura lieu à 15 heures (19 heures au Cameroun). Pour cette confrontation, les Lionnes U17 ont effectué plusieurs séances d'entraînements dans leur camp de base à Sorocaba où elles se préparent pour le

Mondial depuis leur arrivée au Brésil.

Ce match est aussi un moyen pour les Lionnes cadettes de s'arrimer au jeu des grosses cylindrées qu'elles rencontreront pendant la compétition. Logé dans le même groupe que l'Allemagne, les Etats Unis et la Corée du Nord, les Lionnes cadettes mettent tout en œuvre pour rectifier la maladresse de leur dernière participation dans cette compétition où elles avaient été éliminées au premier en 2016 en Jordanie. Après ce match face à la sélection Brésilienne, elles rejoindront demain leur lieu de stage afin de continuer la préparation à cette Coupe du Monde.

Joël Fokam (stagiaire)

Pas de podium pour les clubs camerounais

Handball. Les équipes Dames et Messieurs des Forces armées et police ainsi que Dynamique de Bokito retournent du 40e championnat d'Afrique des clubs champions.



Abidjan, le 28 octobre 2018. L'équipe des fap ayant pris part au Championnat d'Afrique de handball

La moisson n'aura pas été fructueuse pour les clubs camerounais des Forces armées et police Dames et Messieurs, tout comme celle de Dynamique de Bokito à Abidjan. Ceux-ci n'ont pas réussi à se hisser sur le podium du 40e championnat d'Afrique des clubs champions de handball, qui s'est achevé dimanche dernier dans la capitale ivoirienne.

Fap Dames l'une des meil-

leurs chances de médaille du Cameroun, termine 4e au classement général, après sa défaite 16-24 face à Abo sport de Côte-d'Ivoire lors de la petite finale. Comme lors de la précédente édition, les Dames du coach Eyoungou n'ont pas réussi à briser le signe indien face aux deux formations angolaises. Battues d'entrée de jeu pas Primero en match de poule, elles vont s'incliner lors des demi-finales devant Petro

sport d'Angola. Compétition difficile pour l'autre représentant camerounais, Dynamique de Bokito, qui pointe au 6e rang du classement général. Dans son apprentissage de la haute compétition, l'équipe du Mbam et Inoubou, aura réussi à remporter quatre matchs à Abidjan.

Chez les Messieurs, les Forces armées et police, pointent au 6e rang du général du 40e championnat d'Afrique des

clubs champions. Pour leur dernière rencontre de ce rendez-vous ivoirien, ils se sont inclinés face au Raja du Maroc 22-23, lors du match de classement pour la 5e et 6e place. Le bilan fait état de sept matchs joués pour quatre victoires et trois défaites. Une bonne moyenne pour le coach Placide Tagne, dans la mesure où les enfants étaient au top, malgré la corruption des arbitres. « Pour cette compétition, Fap était au top de son niveau, parce que nous étions devenus l'équipe à abattre. Techniquement, c'était bon pour les enfants. Malheureusement, il y a beaucoup de choses négatives qui se passent dans les coulisses, les matchs se gagnent sur décision des arbitres très corrompus, ce qui est dommage pour les le sport ».

Le 40e championnat d'Afrique des clubs champions de handball, s'est achevée dimanche dernier avec les derbys lors des finales dans les différentes catégories. Chez les Dames, celui-ci s'est soldé par la victoire 25-21 de Primero sur Petro sport, le premier conserve son titre conquis la saison dernière. Victoire de Zamaïek pour les Messieurs, après son succès 27-25 face à son rival Al Ahly.

Moïse Moundi

Le message de Mbappé à Tuchel



Remplaçant lors du Clasico remporté à Marseille (0-2) ce dimanche, Kylian Mbappé (19 ans, 7 matchs et 10 buts en L1 cette saison), comme Adrien Rabiot, aurait payé un retard à la causerie. Entré à l'heure de jeu, l'attaquant du Paris Saint-Germain a ouvert le score quatre minutes plus tard. D'où son message adressé à l'entraîneur Thomas Tuchel après la rencontre.

"L'équipe avait besoin de ce but. Une grande équipe se repose sur des leaders qui savent faire la différence dans des moments clés. Il ne faut pas se reposer sur un ou deux joueurs. Je pense que je peux assumer ce rôle, je l'ai fait aujourd'hui, a souligné l'international français au micro de Canal+. Il faut continuer et rester dans le droit chemin." Touché dans son orgueil, le

Les Kenyans étaient les plus forts à Douala

Marathon International de Douala. Trois athlètes Kenyans sont arrivés les premiers sur la ligne d'arrivée de la deuxième édition, reléguant le Camerounais Foimi à la 4ème place.



Douala, le 28 octobre 2018. Le départ du Marathon international.

Un peu plus de 5000 athlètes se sont alignés sur le départ de la deuxième édition du Marathon International de Douala. Ils étaient originaires de 23 nationalités dont les Kenyans, champions du monde toutes catégories de courses de fond. Cinq athlètes venaient du pays de Eliud Kipkoge, le recordman du monde de marathon. Philip Lagat a été plus rapide que tous les autres

concurrents. L'athlète de 34 ans a dominé la course ce 28 octobre 2018 sur les 42,195 km du parcours dans la ville de Douala. Sous une chaleur torride, il a battu tous ses concurrents en 2 heures, 20 minutes et 32 secondes. L'adversité a pourtant été très rude avec ses autres compatriotes qui s'étaient alignés au départ. Il n'y a eu que six petites secondes qui séparaient le second Henry Kosgei du

premier. Un sprint extraordinaire à l'arrivée d'une course aussi longue. Henry Kosgei, 35 ans n'a pas fait son meilleur temps, mais les 2 heures 20 minutes et 26 secondes lui ont suffi pour occuper la deuxième marche du podium. Lancés dans une course en solitaire devant avec Justelin Foimi, les trois Kenyans inscrits à cette course n'ont pas fait de cadeau au Camerounais qui les a suivis, puisque

Linus Chumba a occupé la 3ème marche du podium, lui qui a terminé la course en 2 heures 27 minutes et 31 secondes.

Justelin Foimi se console avec un billet d'avion pour Paris

Il y avait beaucoup d'espoir sur le meilleur marathonien du Cameroun pour cette deuxième édition du marathon international de Douala. Justelin Foimi qui avait déjà terminé à la deuxième place l'année 2017 avait juré de se venger cette année. Il attendait peut-être Shadrack Kipkoge qui l'avait battu lors de la première édition, mais il a eu droit à trois autres Kenyans qui avaient pris la peine de bien se renseigner avant de prendre l'avion en direction de Douala. Le Camerounais a bien résisté à la vitesse de ses adversaires étrangers, mais n'a pas pu trouver une place sur le podium au pied duquel il a échoué. Le Camerounais se contente de la 4ème place et sa performance de 2 heures 30 minutes et 09 secondes. Il va aussi bénéficier de cette occasion que lui offre Air France, un des sponsors, d'aller participer au marathon de Paris en avril 2019, tous frais payés. Une récompense qui était réservée au premier Camerounais qui franchirait la ligne d'arrivée.

David Eyengué

Florence Missima obtient gain de cause

Récompenses. L'athlète camerounaise est la seule à avoir accompagné les Kenyans sur le podium de cette deuxième édition du marathon international de Douala.



Douala, le 28 octobre 2018. Le podium du marathon chez les dames

Un petit malentendu a précédé la cérémonie protocolaire du marathon chez les dames. Si les places de Caroline Kimosop Jepkenei et de Jelimo Too Mercy, les Kenyans des deux premières marches du podium n'étaient pas discutables, c'est la 3ème marche du podium qui a fait problème.

On a d'abord vu Tumaini Nzabava Ritha la Congolaise de RDC se présenter, avant que le speaker ne se rassure auprès de la chronométrie électronique pour revoir Florence Missima prendre la troisième marche. Très applaudie, la Camerounaise se voit récompensée d'un podium international très disputé et d'un

chèque d'un million de francs cfa. La championne du Littoral des courses de fond a fondu en larmes au moment de la décision, totalement inconsolable, mais fière du retour à la réalité : « l'année dernière, j'ai eu un problème dans la course qui m'a obligée à abandonner. Je me suis

bien préparée cette année pour affronter l'adversité ».

Une athlète ayant traversé la ligne d'arrivée avant Missima n'a pas été détectée par le dispositif électronique de chronométrie sur certains points du parcours des 42,195 km. Ce qui a bénéficié à l'athlète de Douala. Missima Florence et ses 3 heures 05 minutes complète un podium avec les Kenyans Caroline Kimosop Jepkenei (2h45mn53s), et Jelimo Too Mercy (2h56mn13s). Stepharine Nguelifack a longtemps hésité pour s'inscrire à l'une des deux compétitions pour les professionnels, avant de choisir enfin de se mettre au marathon. Elle qui avait réussi l'exploit de terminer 2ème à la première édition (2017), a traversé la ligne en 10ème position cette année. Avec l'arrivée des athlètes internationaux dans la liste des inscrits, certains nationaux baissent souvent les bras, et ratent l'occasion de tester leurs vraies performances. « Une course comme ce marathon est donc pour nos athlètes locaux, une chance de se frotter aux grands comme l'ont fait Foimi et Missima », nous disait un entraîneur des courses.

David Eyengué

Réactions

“J'ai trop forcé”

Justelin Foimi, meilleur Camerounais du marathon International de Douala

Dans la course même, ça n'allait pas. Depuis que je suis rentré du Ghana (le 26 septembre 2018, ndr), j'ai eu trop de problème de santé. J'ai eu le surmenage, la fatigue. Mais comme c'était mon marathon, je ne pouvais pas rester à la maison. Normalement, je ne devais pas faire ce marathon. Dans mon programme, jusqu'à la dernière semaine, je ne me suis pas entraîné. Depuis plusieurs semaines, je n'ai pas pu faire une course de 20 km. Ici, j'ai essayé de suivre les Kenyans, mais au 30ème km, mon corps m'a lâché. J'ai trop forcé pour faire honneur au pays.



“Je reviendrai au Cameroun”

Caroline Kimosop, la gagnante de la deuxième édition du Marathon International de Douala

C'est mon tout premier marathon, et je traverse la ligne en première position. Drôle de façon de commencer dans un métier, mais je retiendrai que Douala vient de m'ouvrir les portes d'un grand métier. Courir dans un marathon, c'est le rêve de tout Kenyan. Et il n'ya pas beaucoup de chance de s'aligner pour un marathon international quand vous n'avez pas de nom. Mais certains peuvent vous offrir votre chance, et c'est à vous de la saisir rapidement. Je serai encore là l'année prochaine, et comme pour ma grande sœur et compatriote Jelimo, je sais que l'adversité sera grande. Merci aux organisateurs.



Propos recueillis par D.E

Brève

Ronaldo tacle le président Pérez



Parti du Real Madrid pour la Juventus Turin cet été, l'attaquant Cristiano Ronaldo (33 ans, 10 matchs et 7 buts en Serie A cette saison) a toujours eu des relations compliquées avec son ancien président Florentino Pérez. Et dans un entretien accordé à France Football, le Portugais n'a pas hésité à pointer du doigt le dirigeant madrilène au moment de revenir sur son départ.

"J'ai accompli beaucoup de bonnes choses à Madrid et passé des moments incroya-

bles, dont je me souviendrai toujours, avec des équipiers de très grande valeur. Les fans, également. Mais je crois qu'après neuf années là-bas, le temps était venu pour moi de changer de club et de bouger. Pérez ne m'a jamais regardé que comme une relation d'affaire. Je le sais. Ce qu'il me disait ne venait pas du cœur", a confié Ronaldo. Avec les difficultés du Real sur ce début de saison, Pérez doit regretter CR7.

Payer facilement les frais scolaires



Orange
Money

#150*43#



Réglez la scolarité et les frais d'examens*
de vos enfants à tout moment avec Orange Money
Faites le #150*43#.

Pour obtenir le code de leur établissement,
faites le #150*432#.

 www.orange.cm  www.facebook.com/orangecameroun

 My Orange  My Credit  Orange_Cameroun

* Frais de timbre compris.

Vous rapprocher
de l'essentiel

orange™